

« Le FN a des pratiques qui ne sont pas républicaines »

- Réformes du travail, de la fiscalité, alliances, quête d'une majorité...
- A une semaine du second tour, la barque d'Emmanuel Macron est bien chargée.
- Pour « Le Soir », il livre sa vision de l'après-second tour.



LENA
LEADING — EUROPEAN
NEWSPAPER — ALLIANCE

ENTRETIEN

Le candidat d'En marche ! à l'élection présidentielle tire les leçons du premier tour et précise la politique qu'il entend engager en cas de victoire le 7 mai.

Il y a un an, à Orléans, vous prononciez un discours dans lequel vous vous compariez à demi-mot à Jeanne d'Arc qui avait «fendu le système». Au regard des résultats du 23 avril, pensez-vous avoir «fendu le système» ?

À l'époque, je voulais surtout reprendre au Front national une figure de l'histoire française. Je voulais aussi montrer que l'histoire de France ne doit pas s'enfermer dans une vision binaire. Jeanne d'Arc participe d'une histoire républicaine. C'était le seul objectif de mon discours. Le vote de dimanche dernier est de nature très différente. Il a, pour moi, plusieurs enseignements.

Lesquels ?

Ce premier tour a tourné la page des deux grands partis qui rythmaient la vie politique française depuis trente ans. Il a en quelque sorte acté ce que j'avais commencé à dire le 6 avril 2016, à savoir que les deux grands partis ne pouvaient plus résoudre les problèmes de notre pays, et qu'ils avaient construit une forme d'inefficacité collective. À peine un quart des Français qui sont allés voter se retrouvent soit dans LR, soit dans le PS, contre quasiment la moitié dans l'offre que je représente ou celle de Mme Le Pen.

Quelle est selon vous la nouvelle cartographie électorale ?

Le Front national, qui est un parti démagogue, réactionnaire et xénophobe, est le pilier d'un nouveau pôle antieuropéen, auquel une partie de la droite classique va inévitablement s'arrimer. En face, nous constituons l'autre grande puissance. Celle des progressistes, qui va de la social-démocratie jusqu'au gaullisme social, et qui regroupe différentes familles politiques autour d'un vrai renouveau des visages et des usages. Enfin, un pôle protestataire, de gauche très conservatrice voire « de re-

fus » émerge. C'est celui qui existait autour de Jean-Luc Mélenchon. On s'oriente donc vers une tripartition.

Le PS et LR ne semblent pourtant pas d'accord avec cette vision...

Jeudi, M. Cambadélis disait que, s'il est réélu député, il ne voterait pas l'habilitation à réformer le Code du travail. Très bien ! Mais moi je suis clinique : M. Cambadélis est le chef d'un parti qui fait 6 %... Donc sa principale préoccupation est surtout de savoir combien de députés il aura avec l'étiquette socialiste. De l'autre côté, nous avons M. Baroin, qui est l'un des responsables d'un parti qui fait 20 %... Et il dit de manière absolument invraisemblable : « Moi je veux bien être premier ministre de M. Macron. » Vous me direz, il a voulu être celui de M. Sarkozy, il a voulu être ensuite celui de M. Fillon, il voudrait devenir le mien. Il manifeste donc une vraie constance : la recherche de son intérêt personnel (rires). Cette cécité prouve qu'ils ne sont pas en situation d'avoir une majorité.

Vous avez été violemment insulté par des militants FN lors du meeting nîçois de Marine Le Pen. Demandez-vous à la candidate de condamner ces injures ?

Je ne demande rien à Marine Le Pen. Je rappelle que, contrairement à elle, je ne suis pas dans la haine. J'ai du respect pour toute personne. Cet événement a révélé une fois encore le vrai visage du Front national. Mme Le Pen a essayé de le banaliser mais il reste un parti dont les racines encore vivantes se sont construites dans le rejet de la V^e République, dans l'antigaullisme, dans l'invective, dans la xénophobie... Avec des pratiques qui ne sont pas celles des partis républicains.

Cet entre-deux-tours est-il plus dur que vous ne l'aviez imaginé ?

Non. Je ne l'imaginais pas autrement, parce que je ne croyais pas que se constituerait un front républicain. Je suis un métèque de la vie politique. Les gens qui, pendant des mois, ont dit que j'étais une bulle ne peuvent pas se retrouver dans ma candidature du jour au lendemain. À ce titre, ce qui s'était passé en 2002 derrière Jacques Chirac ne peut pas se répéter avec moi. Il faut être totalement lucide. Si je gagne le 7 mai, ce ne sera pas à 80 %, parce qu'il n'y aura pas de front républi-

cain. Mais il faut que je sois dans une dynamique qui montre que j'ai entendu la colère pour ensuite, et c'est mon objectif, réconcilier les Français. Ce qui veut dire que, ensuite sur la nature du gouvernement, du Parlement, et les actions que je mène, je ne ferai pas comme si rien ne s'était passé, ce qui est la grande déception de ceux qui ont voté pour Jacques Chirac au second tour de l'élection 2002. J'ai entendu pendant toute la campagne, et plus encore depuis dimanche dernier, la colère sur l'Europe et l'incompréhension sur la mondialisation. Je vais la prendre en compte.

L'Union des organisations islamiques de France a appelé à voter pour vous. Est-ce un soutien gênant ou un atout ?

Comme le disait François Mitterrand : « Je ne trie pas les bulletins de vote. » La vraie question est : ai-je soutenu une seule fois les positions de l'UOIF ou de quelque autre organe qui défend une forme de communautarisme ? Jamais. Jamais. Donc, là-dessus, je continuerai à tenir une position qui n'est pas simple dans l'état de nervosité dans lequel se trouve notre pays, mais que j'assume totalement.

Pouvez-vous préciser votre position sur la PMA (procréation médicalement assistée) pour les couples de femmes ?

Le Comité national consultatif d'éthique a été sollicité. Cette procédure me semble éclairer le débat public. Elle rendra ses conclusions au printemps. À la lumière de ce qu'elle dira, je prendrai mes responsabilités. À titre personnel, je suis favorable à l'extension de la procréation médicalement assistée. Car c'est discriminant pour les couples de femmes et qu'on reste dans une approche de la filiation où le corps de la mère est celui qui porte l'enfant.

Et sur la gestation pour autrui ?

La GPA pose une question par rapport à la dignité de la personne humaine. Et cette dignité est au cœur de l'ADN civilisationnel français. J'y suis donc défavorable.

L'acte de naissance d'un enfant né à l'étranger d'une gestation pour autrui doit-il être transcrit dans l'état civil ?

Cet enfant doit être inscrit dans une filiation française. On ne peut pas le laisser dans un vide juridique, ni créer une forme d'apatridie. Son inscription à notre état civil est donc un moindre mal. Je n'ai pas à me prononcer sur les modalités de sa procréation ailleurs qu'en France, même si je désapprouve la GPA. Nous devons reconnaître cet enfant comme un citoyen français. Mais je serai vigilant à ce que cela n'ouvre pas une logique de reconnaissance de la GPA en France. Par ailleurs, la France doit lancer une initiative internationale pour protéger les mères et les enfants, et être aux avant-postes de ce combat. J'aecte le fait que de grandes démocraties comme les USA ou la Grande-Bretagne ont accepté la GPA, mais il y a aussi des pays où cela se fait sans respecter nos valeurs, dans une sorte d'esclavagisme des femmes. Il est possible d'aboutir à un accord de protection des droits des femmes et des enfants, dans le cadre du droit international privé.

Regrettez-vous d'avoir dit qu'«il n'y a pas de culture française» ?

On regrette toujours de susciter l'incompréhension. Je réagissais aux propos de François Fillon expliquant qu'il y avait «un art français». Les critiques m'ont

un peu fait souffrir, moi qui suis un enfant de la culture française. Mon propos était de dire que notre culture n'est pas un monolithe, elle est multiple, elle est un fleuve fait de ses affluents. Elle charrie une langue sur laquelle s'est construite la France. Mais l'héritage de notre tradition, c'est la combinaison permanente d'une dissidence et d'un universalisme. Ceux qui m'ont fait des procès sur la culture française en ont une vision rétrécie. Sans doute auraient-ils fait partie de ceux qui ont mis Baudelaire et Flaubert au pilon en 1857. La culture française a été beaucoup faite par des renégats, des gens qui exposaient dans les salons des refusés, des fils d'esclaves, des gens empruntant des voies de traverse. Je déteste l'idée d'un art officiel. De façon sous-jacente, on retrouve le débat sur l'identité nationale. La France n'est pas une identité figée, une ip-séité, si vous excusez ce terme jargonnant. Elle est une volonté. J'étais en désaccord avec Nicolas Sarkozy et avec le «second» François Fillon, celui qui a changé de ligne sur l'identité en cours de campagne.

Regrettez-vous aussi d'avoir parlé de «crime contre l'humanité» à propos de la guerre d'Algérie ?

Je regrette d'avoir blessé. Cela m'a rendu malheureux de voir des gens malheureux. Il faut remettre ces sujets sur la table. Mais la campagne présidentielle n'était pas le bon moment. On ne déçoit pas les sujets traumatiques dans ces moments-là. Le propos a été caricaturé, détourné, et a créé une concurrence des mémoires blessées. Comme toujours, je vais essayer de faire d'une erreur une force. Est-ce qu'on est allé au bout de la reconnaissance des harkis ? Au bout de leurs intérêts ? Si je suis élu, je prendrai mes responsabilités mémorielles pour que chacune des parties

ayant vécu la guerre soit rétablie dans sa dignité.

À propos des impôts, pourquoi ne pas baisser l'impôt sur le revenu, alors que le quinquennat a été marqué par un choc fiscal ?

Soyons œcuméniques : ce choc fiscal post-crise s'est étalé sur deux mandats, de 2011 à la fin 2013, c'est-à-dire à la fois un mandat de droite, et un mandat de gauche ! Comme Antoine Pinay à son époque, j'ai des principes simples en ce qui concerne les impôts : pour les baisser, il faut réduire les dépenses publiques. C'est une différence de fond avec Marine Le Pen, qui augmente massivement toutes les dépenses. Elle est de ce point de vue dans la lignée de la gauche radicale. Elle cache soit qu'elle fera payer des impôts supplémentaires, soit qu'elle va faire flamber la dette, donc les impôts de nos enfants. Je propose pour ma part une baisse d'impôts d'environ 10 milliards sur les ménages et autant sur les entreprises. L'idée est de transformer le CICE en baisse de charges. J'accrois même cette baisse de 6 points jusqu'à 2,5 Smic et de 10 points pour un Smic. L'impôt sur les sociétés passe à 25 % pour constituer un élément d'attractivité.

Et pour les ménages ?

Je supprime la moitié de l'impôt sur la fortune, c'est-à-dire tout ce qui ne porte pas sur l'immobilier, et je reviens sur la

taxe d'habitation car c'est un impôt qui n'est pas progressif et qui est injuste territorialement, étant plus élevé dans les petites villes et les périphéries que dans les métropoles. 80 % des Français ne la paieront plus. Le résultat, c'est que ma trajectoire budgétaire sera raisonnable. Elle s'appuie sur des hypothèses de croissance prudentes et un objectif de 60 milliards d'économies par an à la fin du quinquennat. C'est atteignable. Si on a du mieux-disant en termes de croissance et d'économies, le surplus sera consacré pour moitié à la baisse du déficit et pour l'autre moitié à la baisse de la fiscalité des ménages. À ce moment-là, je privilégierai l'impôt sur le revenu.

Garderez-vous les dispositifs

«loi Pinel» ?

Je les garde au début du quinquennat mais mon souhait est d'avoir plutôt des dispositifs qui encouragent la création de logements. Je ne veux pas financer par la fiscalité la construction de logements dans des endroits où il n'y en a pas besoin. Aujourd'hui, les zones tendues sont dans le Grand Paris, à Lyon, à la frontière suisse, à Aix et Marseille. Tant que l'on n'aura pas résolu ce problème d'offre de logement dans ces zones, je ne débrancherai pas le dispositif Pinel. Je ne l'arrêterai pas brutalement. Ensuite, je ne souhaite pas créer un nouveau produit. Je suis attaché à la stabilité fiscale. Toutes les modifications fiscales que je ferai seront présentées au début du quinquennat. Elles s'étaleront parfois sur deux ou trois ans, et elles seront toutes votées avec un principe ferme de stabilité : ne pas modifier plusieurs fois un impôt.

Vous semblez prudent sur la mise en place du prélèvement à la source...

Sur le principe, je suis pour. C'est un bon mécanisme qui permet de lisser les à-coups et que beaucoup de pays voisins ont mis en œuvre. Mais je suis effectivement très prudent sur l'application. Avant toute chose, je veux m'assurer que cela ne représente pas une charge indue pour les employeurs. Ma deuxième réserve est psy-

chologique. Je me méfie du jour où le salarié verra sa fiche de paie baisser et pensera qu'on lui a baissé son salaire. Il faut donc faire beaucoup de pédagogie, ce qui n'est pas la qualité première de l'État. Or, les impôts représentent un sujet très important pour la confiance qu'ont les gens à l'égard du pouvoir politique. Je veux donc avoir un Premier ministre et un ministre de l'Économie qui puissent me dire les yeux dans les yeux : «Ça marche, on est sûrs, on a testé.» Il faut y aller pas à pas pour que ça soit compris par les Français.

Presque tous les gouvernements se sont cassés les dents sur l'alignement des retraites du public et du privé. Pourquoi y parviendriez-vous ?

On ne peut pas régler tous les problèmes d'un coup. On a une chance dans le quinquennat qui vient, c'est qu'il n'y aura pas de déséquilibre financier du système des retraites. Je vais en profiter pour régler les

enjeux de manière systémique, afin qu'on n'ait plus à y revenir. Premier point : les personnes qui sont aujourd'hui retraitées ne sont pas concernées. Les pensions ne seront pas baissées. Il n'y aura également pas de hausse de cotisation ou de modification dans les cinq ans à venir de l'âge de départ légal. En revanche, je veux fonder un nouveau système unifié. Cela restera un système par répartition, mais un euro cotisé ouvrira les mêmes droits à chacun. À partir du moment où la loi sera votée, tout le monde entrera progressivement dans ce nouveau système pour les années qu'il lui restera à couvrir. Quelqu'un de 45 ans conservera tous ses droits acquis jusque-là mais entrera dans ce nouveau système. Cela permettra de mettre en attrition les régimes spéciaux. Je ne les fais pas disparaître d'un coup de baguette magique ! Un cheminot qui a 48 ans aura tous les droits acquis jusqu'à 48 ans. Mais pour la fin de sa carrière, ses droits seront gérés par le nouveau système.

Que ferez-vous en cas de remontée des taux ?

Je ne crois pas à une remontée brutale, imminente. Ce qu'il faut, pour maîtriser les marchés, c'est leur montrer la cohérence de notre projet, la cohérence de notre cadre macroéconomique, la relance de l'investissement privé et la politique de réforme sur le plan du marché du travail, de la formation professionnelle et du chômage. Et en même temps le sérieux de notre politique, c'est-à-dire la baisse du déficit courant. Ce que je veux faire assez rapidement, c'est donc ramener le déficit à son niveau le plus bas possible. C'est cela, la priorité. Le programme que je porte le permet, car je ne fais pas un choc fiscal de début de mandat. Mes baisses d'impôts sont séquencées pour permettre de réduire le déficit. Ensuite, les choix macroéconomiques pour 2018 sont des choix de relance. Je fais dès le début du quinquennat

les choix de réformes difficiles, structurelles. Le droit du travail dès l'été, la réforme de l'Unedic et de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle et les retraites. Derrière, je n'exclus pas un mieux-disant économique. Je suis très prudent à cet égard mais la stabilité que je veux créer si je suis élu sera de nature à produire des effets économiques positifs.

Réformez-vous toujours le droit du travail par ordonnances ?

Oui mais des ordonnances uniquement sur ce sujet, après tous les travaux conduits ces dernières années, après avoir tout expliqué pendant la campagne, après une concertation expresse avant l'été : donc sans prendre personne par surprise ! Le sujet est mûr, je ne souhaite pas m'enli-

ser dans des débats très longs. Et puis nous aurons besoin de cette réforme dès le début pour bénéficier ensuite de l'efficacité de ces mesures. Pour le reste, c'est-à-dire la réforme de l'Unedic, de la formation professionnelle, des retraites, nous passerons par la loi. Avec ces trois trains de réforme, nous enverrons un signal politique de confiance économique très fort. En attendant que la réforme du marché du travail commence à produire ses effets, c'est-à-dire douze à dix-huit mois, je lancerai dès 2018 le début du plan d'investissement qui représentera un vrai choc de relance macroéconomique. Cela n'a pas été bien vu dans le programme mais la transformation du CICE en baisse de charges est essentielle. Pour les entreprises, l'année 2018 sera une année double : elles vont

toucher le CICE au titre des exercices précédents et vont en même temps bénéficier de la baisse des charges. C'est un élément de relance de court terme mais qui vient au bon moment pour pouvoir accompagner le début des réformes structurelles dont on sait qu'elles ont très peu d'impact à court terme. C'est pour ça que je souhaite les conduire dès le début du quinquennat : je ne veux pas répéter les erreurs des deux quinquennats passés, pendant lesquels on a parfois trop attendu pour toucher les pleins effets des réformes... ■

Propos recueillis par
ARTHUR BERDAH
FRANÇOIS-XAVIER BURMAUD
MARCELO WESFREID
ALEXIS BRÉZET
(LE FIGARO)

une majorité « La recomposition de la vie politique, c'est maintenant »

Si vous n'obtenez pas de majorité aux législatives, êtes-vous prêt à vous allier avec la droite un jour, la gauche un autre, pour construire une sorte de majorité coalitionnée ?

Je ferai avec la majorité que les Français me donneront. Mais il y a quand même des constances bien établies dans la V^e République, notamment celle qui veut qu'à six semaines d'intervalle il n'est jamais arrivé que les électeurs se déjugent. L'objectif que je fixe est donc clair : obtenir aux législatives une majorité absolue qui soit une majorité présidentielle. Il n'y aura pas de coalition avec les deux grands partis existants, ni avec LR ni avec le PS. Mais dans les temps qui arrivent, il y aura une refondation de la vie politique qui verra des socialistes et des Républicains me rejoindre individuellement. C'est la clé pour ne pas avoir de majorité coalitionnée. On ne peut pas se le permettre dans les temps d'incertitude que nous traversons.

Soit ils vous rejoignent maintenant, soit vous leur fermez la porte ?

J'investirai 577 candidats de la majorité présidentielle. Ceux qui ne me rejoindront pas auront donc des candidats face à eux. Mais je souhaite que l'on me rejoigne par cohérence et pour soutenir notre projet, pas pour sauver son poste. Les Républicains ou les socialistes qui ne croient pas à mon projet ne viendront pas.

Quel sera le nom de la majorité présidentielle ?

On en définira le terme précis mais ça ne s'appellera pas forcément uniquement En marche !

Que ferez-vous si malgré tout vous n'obtenez pas de majorité ?

Les questions se posent en temps et en heure. Je fais d'abord tout pour gagner le plus largement possible au second tour de la présidentielle. Ensuite, il s'agira d'obtenir une majorité forte à l'Assemblée nationale, qui nous permette d'engager les réformes. Ma responsabilité, c'est de construire cette majorité à l'image de la recomposition politique profonde qui est en cours depuis dimanche dernier. Elle dépassera donc celles et ceux qui sont en marche depuis le début.

Ceux qui veulent vous rejoindre doivent le faire entre votre élection éventuelle et le premier tour des législatives ?

Oui. La recomposition de la vie politique, telle qu'elle s'est engagée dimanche dernier, est de nature à refonder notre système en profondeur. Cela doit se faire avant les législatives. Ça veut dire que la recomposition, c'est maintenant.

Annoncerez-vous des investitures avant le second tour de la présidentielle ?

Je ne l'exclus pas.

Combien de circonscriptions réserverez-vous à François Bayrou ?

Les objectifs de pluralisme que j'ai fixés, aussi bien que l'alliance que j'ai passée avec lui, font que sa formation aura naturellement une place dans la majorité présidentielle. On verra en temps voulu.

Le Premier ministre nommé après la présidentielle a-t-il vocation à le rester après les législatives ?

Oui. Il faut agir vite. ■

Propos recueillis par
AR.BE., F.-X. BOU., MA. WES., AL. BRÉ.

Angela Merkel confiante

La chancelière a déclaré, dans un entretien à des journaux allemands, qu'elle souhaitait l'élection du candidat centriste Emmanuel

Macron en France, qui serait un « président fort ». « Je n'ai pas le moindre doute qu'Emmanuel Macron, s'il devait être élu, ce que je souhaite, sera un président fort », a-t-elle déclaré au groupe de journaux Redak-

tionsNetzwerk Deutschland (RND). C'est la première fois que la chancelière, considérée comme la dirigeante la plus influente d'Europe, soutient explicitement un candidat à l'élection présidentielle française. (afp)